



natura

COMBE DU NANCHEZ

Département du Jura
Altitudes : 879 - 1 009 m
Surface indicative : 432 ha
Référence : FR4301315 -SIC

Communes concernées :

Grande-Rivière
Les Piards
Prénozel

NATURE DU SITE

Tourbières hautes et basses - Formations herbacées naturelles et semi-naturelles - Forêts.

DESCRIPTION DU SITE - INTERET

Localisé dans une combe marneuse étroite et s'étirant au pied des flancs abrupts du Crêt des Bois, ce site présente trois petites tourbières dont deux occupent le centre d'une dépression, quelques fossés témoignant de leur exploitation passée. Les méandres du Bief de Nanchez enserrment la troisième (Prénozel-de-Bise) avant de quitter la combe par une cluse et disparaître dans une perte.

Une tourbière est un biotope spécialisé qui engendre un écosystème particulier. Son microclimat a permis le développement d'espèces boréo-arctiques (espèces des régions nordiques de l'Europe). Les tourbières sont d'importants réservoirs hydriques et jouent un rôle régulateur dans la circulation complexe des eaux superficielles et souterraines de la région.

Dans le Massif du Jura, en altitude, les facteurs climatiques sont propices à l'installation de tourbières (forte pluviométrie, basses températures et absence de périodes sèches de longue durée). La genèse d'une tourbière y est

datée de plus de 10 000 ans. A l'origine, les glaciers se sont retirés de la région et ont laissé place à des cuvettes imperméabilisées remplies d'eau. Progressivement ces plans d'eau se sont comblés et ont favorisé la formation de **bas-marais alcalins** (- 6000 ans). Le développement d'un réseau karstique et la proximité de dolines permettant l'évacuation des eaux de ruissellement, induit la création, au sein du bas-marais alcalin, d'îlots soustraits à l'influence des eaux carbonatées. Ces îlots, sous l'influence d'un climat froid, sont alors alimentés uniquement par les précipitations abondantes. Un milieu acide s'établit progressivement. La végétation se spécialise alors avec installation de sphaignes qui constituent de vastes coussins bombés. Leur croissance en dôme et en cercles concentriques crée un ensemble qui se bombe et s'élargit progressivement en **tourbière bombée ou haut-marais acide** qui finit par évoluer jusqu'au stade climacique* : assèchement, installation des éricacées et parfois du pin à crochets. Il est rare que cette

tourbière colonise tout le bas-marais alcalin, on parle alors de **tourbière mixte**. Un **marais de transition** très humide et riche en espèces se développe fréquemment au contact du bas marais alcalin et du haut-marais.

L'intérêt du marais de Prénovel réside surtout dans le développement important de tourbières matures, peu perturbées, ayant atteint un stade d'évolution maximum que l'on estime stable à échelle humaine, en équilibre avec les conditions hydriques et climatiques actuelles :

⇒ Les sphaignes, principaux agents édificateurs de la tourbière, forment l'essentiel du substrat de la **tourbière bombée**. L'évolution naturelle de cet écosystème a conduit à l'accumulation d'énormes dômes de matière organique (plusieurs mètres d'épaisseurs) lui donnant un aspect bombé, localement spectaculaire.

Ce groupement se caractérise par une flore boréo-arctique très variée dont les plus intéressants représentants à Prénovel sont l'andromède et la droséra à feuilles rondes.

⇒ Associées à une végétation à base d'éricacées (myrtille, airelles, canneberge, andromède), les sphaignes supportent, dans la partie centrale de la tourbière, une formation boisée très particulière, dominée par une variété du pin à crochets (*Pinus uncinata* var. *rotundata*) se développant exclusivement dans ces milieux. Les myrtilles poussant sous cette **pineraie à crochets** constituent la nourriture exclusive de la chenille du solitaire, papillon rare en France menacé par la destruction de ses biotopes et protégé de ce fait au plan national.

⇒ Par ailleurs, un des intérêts majeurs du site réside dans la ceinture de **bas-marais** et de **prairies paratourbeuses** qui entoure la tourbière bombée et qui contribue beaucoup à la biodiversité de l'ensemble. On y trouve en particulier la grassette commune et la laïche des bourbiers.

⇒ Entre ces tourbières, des **prairies humides** à trolle et molinie et des **mégaphorbiaies** (formation végétale de hautes herbes sur des sols humides et riches) assurent la transition avec les pâtures et prés fauchés limitrophes. Dans ces zones intermédiaires, on peut observer ponctuellement la présence de l'oeillet superbe et de la laïche cespiteuse. Cette dernière espèce est rare et menacée en France, inféodée principalement aux prairies humides de l'Alsace, du Doubs et de l'Auvergne.

⇒ **Le Bief de Nanche**y s'écoule dans des parties marécageuses inondables (mégaphorbiaies, phragmitaies...) abritant des territoires favorables à plusieurs espèces d'amphibiens* qui ajoutent à la qualité biologique du site.

POLITIQUE DE PRESERVATION ACTUELLE

⇒ Extension progressive par la municipalité de Prénovel de la maîtrise foncière du site dont une partie bénéficie déjà d'un classement en réserve naturelle volontaire depuis juin 1992.

⇒ Le Bief du Nanche y a fait, par le passé, l'objet de travaux de redressement assez drestiques qui ont eu un impact particulièrement néfaste. Sa «*décorrection*» est à l'étude et devrait être réalisée prochainement.

Ce programme, en poursuivant les objectifs ci-dessous, est de nature à répondre complètement aux objectifs de préservation exprimés dans Natura 2000.

OBJECTIFS DE PRESERVATIONS A ATTEINDRE SUR LE SITE

- ◆ Conserver les tourbières en l'état
- ◆ Garantir les qualités biologique et physico-chimique des eaux
- ◆ Préserver les prairies oligotrophes
- ◆ Maintenir une représentation significative de tous les habitats qui constituent l'écocomplexe : marais-tourbières-prairies.

DONNÉES SUR LA RICHESSE DU SITE

Justifie la proposition de site d'intérêt communautaire, en vue d'intégrer le réseau Natura 2000 comme Zone spéciale de conservation.

Habitats naturels d'intérêt communautaire, inscrits à l'annexe I de la directive habitats:

Code	Habitat annexe I	* : prioritaire
3260	Rivières des étages planitiaire* à montagnard avec végétation de renoncules	
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	* sites d'orchidées remarquables
6410	Prairies à molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux* et des étages montagnard à alpin	
6520	Prairies de fauche de montagne	
7110	Tourbières hautes actives	*
7140	Tourbières de transition et tremblantes	
7230	Tourbières basses alcalines	
91D0	Tourbières boisées	*

Espèces végétales ou animales, inscrites à l'annexe II de la directive habitats : néant.

Pour mémoire, récapitulatif des espèces protégées sur le site :

	Végétaux	Invertébrés	Oiseaux	Autres Vertébrés
Niveau européen	/	/	/	/
Niveau national	4	1	/	4
Niveau régional	2	/	/	/

GLOSSAIRE

Amphibiens : classe de vertébrés regroupant les grenouilles et les tritons.

Climacique : stade d'équilibre et de maturité d'un écosystème (facteurs physiques, êtres vivants), relativement stable, du moins à l'échelle humaine.

Pour les tourbières haut-jurassiennes, le climax est le haut-marais à pins à crochets ou à sphaigne de Magellan. La bétulaie ou la pessière sur tourbe sont des formations végétales souvent liées à des interventions humaines traumatisantes (drainages...)

Planitiaire : de la plaine.